



Toulouse, le 6 avril 2011

**PROCES-VERBAL**

**DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**DE LA FEDERATION NATIONALE D'ENTRAIDE PARACHUTISTE MILITAIRE**

**30 mars 2011 - Pamiers**

***

L'assemblée générale de la Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire s'est déroulée le mercredi 30 mars 2011, à Pamiers, au 1er RCP.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte par le président de la fédération. Ce procès verbal contient huit annexes.

- Annexe 1 : destinataires.
- Annexe 2 : participants.
- Annexe 3 : mot d'accueil du président de l'Entraide.
- Annexe 4 : interventions du bureau de l'Entraide.
- Annexe 5 : renouvellement des membres du conseil d'administration, des membres du bureau et du président.
- Annexe 6 : rapport d'activités du président de la fédération.
- Annexe 7 : intervention du colonel Salazar représentant le général commandant la 11ème BP ;
  mot de clôture du général d'armée Roquejeoffre, président d'honneur de l'AG.
- Annexe 8 : présentation de la CABAT.

**Le secrétaire général**
**Colonel (e.r.) Dany GOVIN**

**Le président**
**Général (2S) Pierre ZAMMIT**

*Fédération Nationale d'Entraide Parachutiste Militaire – Quartier général Niel*
*BP 1312 – 31 131 BALMA Cedex*
☎ *: 05 62 57 34 72* *Email : courrier@entraideparachutiste.fr*
*Site : http://www.entraideparachutiste.fr*

# ANNEXE 1

## au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste
## Pamiers, le 30 mars 2011

| DESTINATAIRES |
| --- |

### 1. Autorités militaires et formations parachutistes d'active

- Monsieur le général, chef d'état-major de l'armée de Terre (au titre d'autorité de tutelle de l'Entraide parachutiste).
- Monsieur le général commandant la brigade des forces spéciales terre.
- Monsieur le général commandant la 11ème brigade parachutiste.
- Messieurs les chefs de corps des formations parachutistes de l'armée de Terre.
- Messieurs les commandants des groupements de soutien des bases de défense de Carcassonne, Pau, Toulouse et Montauban.
- Monsieur le colonel, chef de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre.
- Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration.
- Mesdames et Messieurs les représentants des formations d'active.

### 2. Associations et individuels au titre de membres de la fédération nationale d'entraide parachutiste

- Messieurs les présidents des amicales parachutistes membres de la fédération.
- Messieurs les officiers généraux en 2ème section et grands anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre.
- Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration.
- Messieurs les correspondants départementaux de l'Entraide parachutiste.

### 3. Associations sympathisantes et partenaires de la fédération nationale d'entraide parachutiste

### 4. Autorités administratives

- Préfecture 31 (bureau des associations).

# ANNEXE 2

## au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste Pamiers, le 30 mars 2011

**PARTICIPATION**

### 1. Autorités militaires

- *Présents ou représentés :*

Général Maurin commandant la 11ème BP et représentant le général d'armée Irastorza CEMAT(représenté par le Colonel Salazar),
Colonel Sénétaire commandant le 1er RCP,colonel de Berthier commandant l 'ETAP (représenté), colonel Duthoit, commandant le 3em RMAT (représenté), colonel Langlade de Montgros commandant le 1er RHP (représenté), colonel Pinczon du Sel commandant le 13ème RDP (représenté), lieutenant-colonel Trotignon commandant le GSBdD de Toulouse, lieutenant-colonel Chenel commandant le GSBdD de Pau, lieutenant -colonel..Temporel commandant le GSBdD de Montauban (représenté)

- *Excusés* : général Delort- Laval commandant la BFST, colonel Lafargue commandant le 2ème RPIMa, colonel Plessy commandant le 2em REP.

### 2. Anciens des formations parachutistes de l'Armée de terre et sympathisants

- *Présents*

Général d'armée (2s)Roquejeoffre (président d'honneur), généraux (2s) Bénito, Bordron, Collignan, Cann, Chazarain, Coste, de Courrèges, Godinot, Guichard, Jacops, Leclère, Loridon, Ménard , Mouton, Piquemal ,Poncet, Prestat, Roudeillac, Soubirou,Terral, Urwald, Tignères, Vinciguerra, Zammit, Colonels et lieutenants-colonels (er) Billy, Boisel, Claudel , Copel, Hily, Jourdain, Pedemonte, Ribeton, Sabathié, adjudant-chef Berbon, monsieur Descamps.

- *Excusés*

Généraux (2s) Bertin, Brette, Briançon-Rouge, de Biré, Chagnard, Forcin, Favreau, Guignon, Humeau, Kuntzmann, Lafourcade, Lepage, Messana, Pagni, Party, Pecchioli, Peter, Rolin, Rougevin -Baville, Salvan, Schmitt, Théodoly-Lannes, Thomann, Valentin, Wabinski, Zeisser, Colonels et lieutenants-colonels (er) Berguin, Bonfils, Bourrel, Camus, de Clauzade, Ferron, Grintchenko, Guilleminot, Ronot, Saboureau, CB Oudinot et Stien, lieutenant Breil, major Rousseau, adjudant-chef (er) Domergé , Madame de Heaulme, monsieur Domarchi, monsieur Chalard, monsieur Martinez, monsieur Piers.

### 3. Associations

- *Associations adhérentes à l'Entraide parachutiste :*

| Associations et amicales | Représentées par |
|---|---|
| Fédération nationale des associations parachutistes | Général (2s) Bénito |
| Union nationale des parachutistes | Général (2s) Piquemal |
| Amicale des anciens de la CPIMa ex-AEF | Colonel (er) Bouvinet |
| Amicale des Anciens paras colos du 2 | Monsieur Lavalade |
| Amicale des anciens du "8" et du "7" | Général (2s) Cann |
| Amicale nationale des transmissions aéroportées | Lieutenant-colonel (er) Roustit |
| association "qui ose gagne" | Général (2s) Leclere |
| Amicale des anciens du 1er RCP | Lieutenant-colonel (er ) Mary |
| Amicale des anciens du 17ème RGP | Général (2s) Mouton |
| Amicale des anciens paras Drôme-Ardèche | Monsieur Roxard |
| Amicale des parachutistes du Sud-ouest | Lieutenant-colonel (er) Dupuy |
| Amicale des anciens du 3ème RPIMa et des TDM | Commandant (er) Piaskowski, |
| Amicale des anciens paras du territoire de Belfort | Monsieur Beuchat et monsieur Goepfert |
| Amicale des anciens du 1er RTP /BOMAP | Lieutenant-colonel (er) Pavio |
| Amicale des anciens du 9ème RCP | Adjudant -Chef (er) Jean |
| Amicale des anciens du 35ème RAP | Lieutenant-colonel (er) Delaval |
| Amicale des anciens chuteurs opérationnels | Adjudant-chef (er) Saget |
| Amicale des Anciens Légionnaires Parachutistes | Général (2s)Soubirou |
| Amicale nationale des anciens de l'ETAP | Lieutenant-colonel (er) Raketamanga |
| Amicale des anciens du grand 14 | Colonel (er) Mazingue |

| | |
|---|---|
| Amicale des anciens du 1er RHP | Lieutenant-colonel (er)Delaval |
| Amicale royal auvergne – anciens parachutistes du 18ème | Monsieur Aubanel |
| Association nationale des anciens parachutistes de choc Bagheera | Lieutenant- colonel (er) Fekrane |
| Amicale martiniquaise des parachutistes | Lieutenant - colonel (er) de Montaigne |
| Amicale des anciens du 13ème RDP | Monseur Picat |
| Amicale des anciens parachutistes d'Auvergne | lieutenant-colonel (er) Channet |
| Club des chefs de section parachutistes | Général (2s) Cann |

- *Étaient également présents :*

Général (2s) Vinciguerra ( amicale des commandos de l'air et les ailes brisées) , Lieutenant-colonel (h) Pichetto (UNP/31) accompagné de monsieur et madame Ferey, monsieur Lloret, monsieur et madame Mestre, monsieur Respaud,; commandant (er) Huillet ,accompagné de monsieur Nègre ( UNP/34), lieutenant-colonel (er) Wierzbinski ( UNP/ 82)

- *Excusées :*

Association des anciens paras de Gap et région, amicale parachutiste de Vitry-le-François / Champagne, amicale des anciens du RLA, amicale parachutiste de Lorraine, amicale parachutiste de Haute-Marne, ANAP, association savoyarde des anciens parachutistes ,Union Rhône Alpes des anciens parachutistes.

**4. Formations TAP de l'Armée de terre adhérentes à l'Entraide parachutiste**

- *Présentes :*

EM/11ème BP ( Lt/colonel Dominici et major Dalponte ) - EM/BFST ( commissaire capitaine Rigaud) 1er RCP (lieutenant-colonel Lasarte, CB Cuny, lieutenant Clérissi, adjudant-chef Cortès, sergent Gueye, caporal-chef Orange ) - 1er RHP ( capitaine Célestin, adjudant-chef Galiay-Liard, brigadiers-chefs Anselmo et Yacob), Verhaeghe), 1er RTP (adjudant-chef Dissaux ), 3ème RPIMa ( adjudant-chef Delepine ) - 3ème RMAT (capitaine Collet) - 8ème RPIMa (adjudant Chazeaud), 13ème RDP (chef d'escadrons de Lambert des Granges) - 17ème RGP (caporal-chef Poirrier) ,CPIS ( adjudant Bauchard), ETAP (capitaine Agostin )., STAT/GAP ( adjudant-chef Andlauer), GSBdD / Montauban (capitaine Lafargue), GSBdD /Toulouse ( adjudant Mendelski). 35 em RAP ( major Angon - Gathuingt )

- *Excusées :*

1er RPIMa, 2ème RPIMa, 2em REP, CPES et CPEOM.

**5. Bureau de l'Entraide parachutiste**

- *Présents :*

Généraux (2s) Zammit et Godinot , colonels (er), Ducros, Govin, Lafforgue, Mazingue,

- *excusés :* Colonels Duhar, Perruchot,

**6. Correspondants départementaux de l'Entraide parachutiste**

- *Présents* :

Commandant (er) Piaskowski (11),monsieur Roxard accompagné de monsieur Bouveron (26)capitaine (er)Jacquet, accompagné de l'adjudant-chef (er) Poque (30), monsieur Wenner accompagné de messieursr Schwanke, Truilhe, Diana (32 ), lieutenant-colonel (er) Dupuy (33 ), général (2s) Coste (34 ), monsieur Maréchal accompagné de monsieur Kichi (47 ), adjudant-chef (er) Mesplomb accompagné de son épouse (64), adjudant-chef (er) Saget (64), lieutenant-colonel (er) Delaval (65 ), monsieur Maurence (66), capitaine (er) Labadens (81), colonel (er) Hennebois (82), monsieur Soulard (85) monsieur Beuchat ,accompagné de monsieur Goepfert (90).

- *Excusés* :

Capitaine (er) Rabut (06), lieutenant-colonel (h) Midague (13) monsieur Szerka (15), lieutenant /colonel (er) Jean (17 ), lieutenant-colonel (er) Dehès (23) colonel (er) Bachin (25), commandant (er) Garissou, monsieur Legrand (31), monsieur Laisney (50), monsieur Leboeuf (51), capitaine (er) Pelladeau (56) monsieur Morel (63), monsieur Chedal Anglay (73) ; monsieur Lemaire (75),monsieur d'Athis (78), capitaine Pinchon (80), monsieur Poujols (92), monsieur Bellinger (974), monsieur Tournebise (Madagascar).

**ANNEXE 3**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

## OUVERTURE DE L'AG PAR LE PRESIDENT DE LA FEDERATION

Mesdames,
Messieurs les colonels représentant les généraux commandant la BFST et la 11ème BP,
Messieurs les officiers généraux,
Messieurs les chefs de corps et leurs représentants,
Messieurs les présidents d'association,
Chers anciens, chers amis,

Comme chaque année à pareille époque, nous voici réunis pour un temps fort de la vie de notre fédération, son assemblée générale.

Je salue le colonel Salazar représentant le général Maurin commandant la 11ème BP retenu à Toulouse pour cause de venue du CEMAT. Le général Maurin quittera prématurément le commandement de la brigade cette année car, au mois d'avril, il est appelé à un commandement opérationnel d'un an en Afghanistan. Je salue le lieutenat-colonel Millot représentant le général Delort-Laval commandant la BFST, également pris par une autre activité. Merci à ces deux commandants de brigade pour leur appui à l'Entraide qui n'a jamais fait défaut.

Je remercie le chef de corps du 1er RCP, le colonel SENETAIRE, qui nous reçoit à la veille du départ de son régiment en Afghanistan malgré un emploi du temps que nous pouvons imaginer chargé. Merci d'avoir accepté de nous parler de préparation opérationnelle de votre régiment pour cette difficile mission. C'est avec attention que nous vous écouterons. Tous nos vœux vous accompagnent. Merci également à l'amicale du 1er RCP et à son président pour le coup de main donné au bureau de l'Entraide.

Je salue les nombreux grands anciens, dignitaires de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite, anciens commandants de la 11ème division parachutiste, du groupement aéroporté, de la 11ème brigade parachutiste et des régiments paras qui sont parmi nous. Merci à chacun d'entre vous pour votre présence qui nous honore et votre motivante fidélité.

Parmi vous, le général d'armée Roquejeoffre a bien voulu accepter d'être le président d'honneur de notre assemblée. Je l'en remercie. Il lui reviendra de dire le mot de la fin.

Je salue les généraux Bénito et Piquemal, respectivement présidents de la Fédération Nationale des Associations Parachutistes et de l'Union Nationale des Parachutistes.

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'accueillir le Lt-colonel Maloux, chef de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de Terre (CABAT). J'ai profité de sa présence au 1er RCP dans le cadre de la préparation du régiment au départ en Afghanistan pour lui demander de nous présenter cet organisme dont le rôle central vient d'être redéfini par le CEMAT et avec qui nous travaillons. Je vous parlerai tout à l'heure. Je le remercie d'avoir accepté.

J'exprime enfin ma reconnaissance à tous ceux sur qui l'Entraide peut compter tout au long de l'année : commandants des formations, représentants des régiments, présidents d'associations, membres du conseil d'administration et correspondants départementaux. Beaucoup sont là aujourd'hui et je sais que ceux qui n'ont pas pu faire le déplacement sont de cœur avec nous.

Merci enfin à vous tous, chers amis, d'être venus nombreux. Votre amicale présence vaut soutien pour toute l'année.

Je vous propose d'observer une minute de silence pour tous ceux qui nous ont quittés depuis notre dernière AG, paras d'aujourd'hui et paras d'hier.

**ANNEXE 4**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

**INTERVENTIONS DU BUREAU DE L'ENTRAIDE**

- ⇨ **Appendice 1 : colonel (E.R.) MAZINGUE : Compte de résultat 2010 – Ressources et emploi des fonds - Budget prévisionnel 2011.**

- ⇨ **Appendice 2 : colonel (E.R.) DUCROS : soutien apporté aux veuves nouvelles.**

- ⇨ **Appendice 3 : colonel (E.R.) DUCROS : nouvelle procédure des reçus fiscaux.**

**Appendice 1 à l'annexe 4**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

**Intervention du colonel (E.R.) MAZINGUE :**

**Compte de résultat 2010 – Ressources et emploi des fonds en 2010**

**Budget prévisionnel 2011**

Financièrement, 2010 est une année qui ne nous a posé aucune difficulté au sujet de l'exécution du budget et a vu notre réserve d'intervention se consolider.

C'est d'ailleurs l'analyse du commissaire aux comptes du cabinet KPMG en charge du contrôle de nos finances dont je porte les conclusions à votre connaissance.

*« Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'association Entraide parachutiste pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2010 et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28 février 2008, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'ordre des experts comptables.*

*A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels. »*

Le **compte résultat** que vous retrouvez dans le tableau suivant (V1) ressortir un différentiel positif de 18.825€ dans le compte d'exploitation et une augmentation de notre portefeuille de 7417€, ce qui dope notre réserve d'intervention.

Pour **l'exécution du budget** (V2)**,** j'appelle votre attention sur les points suivants :

- la valorisation du portefeuille n'a pas été aussi importante que prévue : nous l'avions surévaluée. Le président y reviendra dans son rapport moral.
- Les secours en 2010 ont été plus faibles qu'ils avaient été estimés car il y a eu moins de décès que les années précédentes et c'est tant mieux pour les familles.

Dans la **répartition des secours** (V3) qui fait l'objet du tableau qui vous est présenté, le fait nouveau par rapport aux années précédentes, c'est que nous avons différencié les secours accordés aux veuves. Les 13% qui leur ont été accordés correspondent essentiellement à une aide que nous leur envoyons en fin d'année à l'occasion de Noël. Le colonel Ducros détaillera ce point dans un instant.

Pour la **réserve d'intervention** (V4)**,** l'augmentation de 20.000 € correspond à la valorisation du portefeuille (7417€) et aux recettes 2010 non dépensées. C'est un point sur lequel le président reviendra dans son rapport d'activités.

Nous vous proposons un **budget prévisionnel 2011** (V5) en diminution de 20.000 € par rapport au précédent. Je rappelle que celui de 2010 avait été augmenté de 30.000 €. Deux raisons à cet ajustement à la baisse : d'une part, modérer l'appréciation sans doute optimiste de la valorisation du portefeuille faite l'an dernier ; d'autre part, une certaine prudence quant à l'évaluation prévisionnelle que nous avons faite de l'impact des restructurations de l'armée de Terre et qui touche les formations parachutistes depuis le 1er janvier 2011.

## COMPTE DE RESULTATS 2010

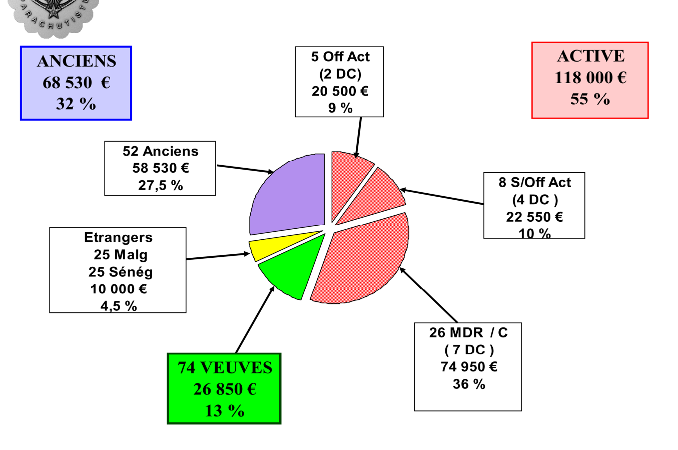
| | |
|---|---|
| Contributions et dons | 243 311 € |
| Bénévolat | 4 960 € |
| Dépenses diverses | 12 971 € |
| Amortissement matériels | 945 € |
| Secours accordés | 213 380 € |
| Achats bureautique | 2 150 € |
| **Résultat d'exploitation** | **+ 18 825 €** |
| Produits financiers | + 7 417 € |
| **RESULTAT COURANT** | **+ 26 242 €** |

## EXECUTION DU BUDGET 2010

| | | Prévu | Réalisé | Écart par rubrique |
|---|---|---|---|---|
| **Recettes** | Contributions | 240 000 | 243 311 | + 3 311 |
| | Portefeuille | 30 000 | 7 417 | - 22 583 |
| | Dons * | 10 000 | 4 960 | - 5 040 |
| | **Total** | **280 000** | **255 688** | **- 24 312** |
| | Amortissem^t | 1 000 | 945 | - 55 |
| **Dépenses** | Secours | 260 000 | 213 380 | - 46 620 |
| | Fonctionn^t * | 19 000 | 15 121 | - 3 879 |
| | **Total** | **280 000** | **229 446** | **- 50 554** |
| **BALANCE** | | | **+ 26 242** | |

*** : dont 4 960 € de bénévolat (bilan nul)**

## REPARTITION DES SECOURS






## RÉSERVE D'INTERVENTION (PORTEFEUILLE + LIVRET A)

**À la date du 31 Décembre 2010**

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | **2010** |
|---|---|---|---|---|---|
| HSBC | 1 073 650 | 1 126 750 | 1 049 843 | 1 085 633 | **1 089 959** |
| Banque Postale | 241 085 | 291 032 | 283 510 | 255 190 | **269 343** |
| Livret A | | | 20 000 | 76 500 | **78 125** |
| Total | 1 314 735 | 1 417 782 | 1 353 353 | 1 417 323 | **1 437 427** |

**Croissance : environ 20 000€**

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2011

| **RECETTES** | | **DEPENSES** | |
|---|---|---|---|
| CONTRIBUTIONS | | SECOURS | |
| T A P …… | 190 000 € | T A P | 190 000 € |
| Anciens …. | 50 000 € | Anciens, familles, veuves | 55 000 € |
| PORTEFEUILLE | 10 000 € | AMORTISSEMENT | 1 000 € |
| DONS ET LEGS | 10 000 € | FONCTIONNEMENT | 14 000 € |
| **TOTAL :** | **260 000 €** | **TOTAL :** | **260 000 €** |

## Appendice 2 à l'annexe 4

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

**Intervention du colonel (E.R.) DUCROS**

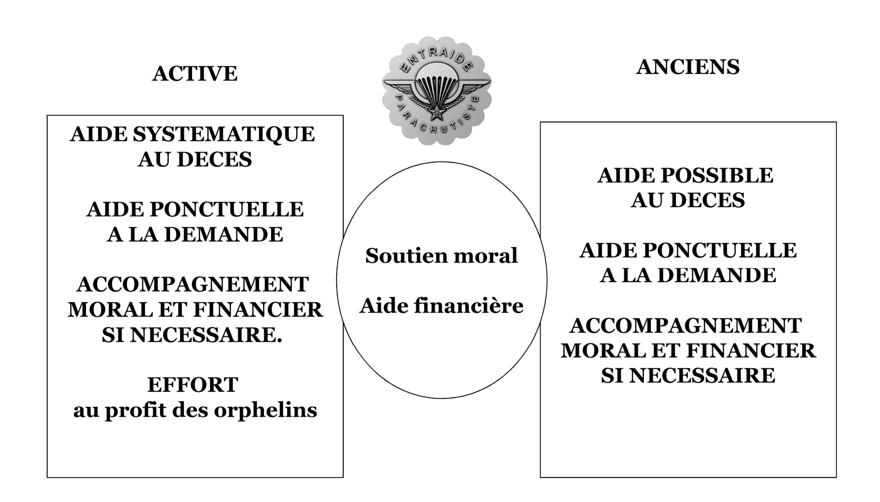
**Relative au soutien apporté aux veuves**

Cette année, conformément aux orientations validées lors des deux derniers conseils d'administration, nous avons fait évoluer notre politique d'attribution des secours aux veuves en accordant une attention toute particulière à celles de nos camarades décédés lors des dernières années et ayant encore des enfants à charge.

C'est une approche qui s'inscrit bien dans la volonté de l'Entraide d'exercer dans la durée le soutien dû aux familles des personnels d'active disparus en service, sujet dont vous parlera le président dans un instant.

Mais c'est aussi une action au profit de toutes les veuves et qui s'exerce bien entendu tout au long de l'année, sur sollicitation d'un régiment ou d'une amicale. Un effort est marqué au moment de Noël, avec toujours la même attention accordées aux veuves chargées de famille.

Toutes ces actions peuvent se résumer sur la planche ci-dessous :




Pour 2010, les sommes suivantes ont été allouées :

- 40.000 euros suite au décès du conjoint ou concubin en 2010 ;
- 26.000 euros au moment de Noël ;
- 10.000 euros de secours divers en cours d'année.

**Appendice 3 à l'annexe 4**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

**Intervention du colonel (E.R.) DUCROS**

**Relative à la nouvelle procédure des reçus fiscaux.**

Depuis 2003 l'entraide parachutiste est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle établit, suivant une procédure itérative avec les corps et les associations, les reçus fiscaux pour chaque don :

- rédaction des reçus fiscaux par les corps ou associations ;
- envoi de ces reçus avec une liste nominative correspondant aux dons et aux reçus ;
- vérification par l'entraide de la cohérence : nom du donataire avec le montant du chèque ;
- signature des reçus et expédition de ceux-ci aux corps ou associations concernées

Ce processus ne donne pas toute satisfaction :

- il est contraignant et décourage certains donateurs : 11 organismes (corps ou associations) sur 23 ont envoyé leurs reçus en 2010 ;
- il est parfois constaté des erreurs dans la rédaction des documents envoyés (incohérences entre donataires et montants, numéros d'affectation des reçus qui contraint parfois à renvoyer l'ensemble des reçus) ;
- la vérification par le bureau est longue, fastidieuse et difficile.

Partant de ce constat, un processus plus simple pour chaque partie prenante est proposé. Il sera mis en œuvre pour les reçus établis au titre de l'année 2011 selon les modalités suivantes :

- envoi par le bureau de l'Entraide (courriel) d'un tableau Excel (voir ci-dessous) à tous les corps et associations concernés.
- ces derniers le rempliront selon les explications jointes et le renverront par internet au bureau ;
- dès réception à l'entraide des dons (chèque collectif) et du tableau, les reçus seront édités par le bureau, seront signés et envoyés au corps ou à l'association concernée.

N.B : les dons effectués à titre individuel ne sont pas concernés par cette nouvelle procédure. Comme par le passé, le bureau de l'entraide continuera à établir les reçus fiscaux au reçu du don.




# NOUVEAU PROCESSUS

**Pour chaque chèque collectif**
**envoyer un état nominatif par email sous format EXCEL**
**Avec les renseignements ci-dessous**

| N° | Genre | Nom | Prénom | Lieu-dit | Rue | CP | Ville | Montant | Mode paiement | Date paiement |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 001 | Monsieur | ALPHA | Roméo | Les vergers | 13 rue Laval | 81000 | ALBI | 150,00 | Chèque | 12/02/11 |
| 002 | Madame | BRAVO | Papa | | 58 Av Thiers | 32000 | AUCH | 40,00 | numéraire | 15/03/11 |
| 003 | Melle | DELTA | Juliet | Les Bleuets | 22 Bd Irun | 64000 | PAU | 25,00 | Virement | 25/01/11 |
| | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | | |
| | | | | | | | Total | 215,00 | | |

**Le total correspondant au chèque envoyé**

**ANNEXE 5**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

**ELECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU**

## 1. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux statuts et en l'absence d'opposition d'un quart des participants à l'AG, le vote s'effectue à main levé.

| NOM Prénom | Grade | Formation - Association | Début mandat | Fin de mandat | Candidat |
|---|---|---|---|---|---|
| THEODOLY-LANNES | Capitaine | ETAP | 2011 | 2014 | élu |
| COUPET | Adjudant Chef | 2° REP | 2011 | 2014 | élu |
| DELEPINE | Adjudant chef | 3° RPIMa | 2011 | 2014 | élu |
| DUHAMEL | Capitaine | CPIS | 2011 | 2014 | réélu |
| CHAZEAUX | Adjudant-chef | 8°RPIMa | 2011 | 2014 | élu |
| POIRIER | Caporal chef | 17°RGP | 2011 | 2014 | réélu |
| PERRUCHOT | Colonel (er) | *Légion para* | 2011 | 2014 | élu |

## 2. RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément aux statuts, le nouveau conseil d'administration s'est réuni pour voter le renouvellement des membres du bureau.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| PERRUCHOT | Colonel (er) | *Secrétaire* | 2011 | 2014 | élu |

***Résultats du vote*** ***: contre : 0 ; abstentions : 0. Le candidat est élu à l'unanimité des voix.***

**ANNEXE 6**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

**RAPPORT D'ACTIVITE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION NATIONALE D'ENTRAIDE PARACHUTISTE**

L'année 2010 sur laquelle porte ce rapport d'activités clôt la décade qui a suivi la professionnalisation de l'armée de terre lancée en 1999. Cette professionnalisation a bien normalement conduit l'Entraide parachutiste à s'adapter. Durant les deux dernières années, nous avons consolidé les orientations nouvelles prises depuis dix ans.

Aujourd'hui, en 2011, l'armée de Terre est encore une fois engagée dans une nouvelle restructuration, d'une ampleur telle que certaines autorités la qualifie de véritable "révolution". Surtout, son niveau d'engagement opérationnel demeure élevé, le plus élevé depuis la fin de la guerre d'Algérie. En Afghanistan, elle est engagée dans une guerre difficile. C'est pourquoi la question du soutien de notre fédération aux paras blessés, à leurs familles et à celles des disparus demeure au centre de nos préoccupations, sans pour autant occulter le reste, c'est-à-dire le volet social au profit des paras d'active comme des anciens.

Voila le contexte dans lequel se situe ce rapport d'activité, un contexte dont nous ne pouvons pas faire abstraction.

Prolongeant les interventions précédentes du bureau, mon propos s'articulera autour des trois points suivants :
- le fonctionnement de la fédération ;
- ses capacités ;
- les aides.

Pour chacun de ces trois points, je ferai un état d'état des lieux et tracerai quelques perspectives.

## 1. FONCTIONNEMENT

### ➯ L'administration

L'essentiel de notre travail de cette année a consisté en une actualisation de toutes les données qui ont été ou seront impactées par la **restructuration profonde en cours de l'armée de Terre que j'évoquais dans mon introduction.** Cette restructuration se traduit par des dissolutions et des créations de formations (bases de défenses), par des transferts ou des pertes de responsabilités et d'effectifs. Pour ce qui concerne le budget, nous avons procédé à un travail prospectif dont les conclusions devront être mises à l'épreuve de la réalité dans les deux ans à venir. Nous devons également envisager le niveau de la représentation des nouvelles formations (bases de défense) au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Nous le ferons dès cette année, en 2011. Je note la présence à cette AG de chefs de corps des groupements de soutien des bases de défense qui comptent des parachutistes dans leurs rangs. Nous y sommes sensibles. Ils peuvent compter sur l'Entraide comme l'Entraide sait pouvoir compter sur eux.

**La nouvelle mouture des statuts que vous avez votée l'an dernier a été validée en préfecture**. Il nous reste à la décliner en règlement intérieur. Nous en profiterons pour rééditer le fascicule de l'Entraide qui date de 2002 et dont nous aurons bientôt épuisé tous les exemplaires. Outre une présentation, ce fascicule propose aussi le mode d'emploi de l'Entraide indispensable à tous nos correspondants.

**Le dialogue et l'échange direct avec tous restent au cœur de notre méthode de travail.** Ils conditionnent l'établissement de relations de confiance et sont gage de réactivité. Vous qui êtes en charge d'un commandement ou représentant d'une catégorie de personnel, d'une responsabilité dans le monde associatif, vous qui êtes correspondant de l'Entraide, n'hésitez pas à contacter le bureau en cas de difficulté ou de doute.

Enfin, chaque fois nous vous demandons de respecter une procédure – celle des reçus fiscaux par exemple – sachez que ce n'est pas par caprice mais pour le bon fonctionnement de la fédération et, surtout, le meilleur service possible rendu aux parachutistes. Nous essayons de réduire les tâches administratives au maximum, mais chacun comprendra qu'il existe un seuil en deçà duquel nous ne pouvons pas descendre.

### ➷ La communication

**Nous avons fait le choix d'axer notre communication autour de la seule idée d'entraide, parce que c'est notre seule raison d'être.** Vos associations sont là pour défendre les valeurs de la France, veiller au devoir de mémoire et au respect de notre armée, rassembler et informer. Elles le font très bien. Nous nous inscrivons dans la complémentarité des publications très complètes et des sites remarquables de vos régiments et de vos associations qui veillent, informent et mobilisent.

L'e-information et l'information papier sont complémentaires. C'est la raison pour laquelle, en novembre dernier, nous avons sorti **le n°1 du journal de l'Entraide.** Nous envisageons deux parutions par an : une au deuxième trimestre et l'autre au quatrième. Le format en deux pages recto-verso correspond à nos besoins et à nos moyens. Tiré à 1200 exemplaires, le n°1 a été envoyé aux associations et régiments avec une large diffusion jusqu'au niveau section ou peloton. Un exemplaire a été simultanément mis en ligne sur notre site. A votre demande, nous allons élargir le tirage pour les associations et certains individuels et maintenir l'effort à destination des régiments où, dans leur section ou leur peloton, les paras n'ont pas toujours facilement accès à Internet. Et quand ils surfent sur Internet, je conçois très bien qu'ils aillent sur d'autres sites que celui de l'Entraide.

En projet, nous avons la **réédition du fascicule** de l'Entraide évoquée précédemment. Pour mieux nous faire connaître, nous envisageons aussi la **présentation de l'Entraide en un feuillet de format réduit avec large diffusion**, un peu dans l'esprit du dépliant édité l'an dernier pour les soixante ans de l'Entraide.

En conclusion de cette première partie consacrée au fonctionnement, je dirais que nous sommes tout simplement dans une conduite nominale des opérations : adapter et améliorer notre fonctionnement, nous employer à ce que l'idée "Entraide" demeure une réalité en phase avec son époque.

## 2. LES CAPACITES DE L'ENTRAIDE

### ➷ Les contributions

**Carburant indispensable à notre action, elles se maintiennent à un niveau très satisfaisant.** Une baisse passagère de leur montant ne nous mettra pas dans la difficulté. Une tendance appuyée et confirmée à la baisse nous obligerait à revoir nos objectifs. Elle serait surtout le signe alarmant d'un moindre intérêt porté aux mots "camaraderie et solidarité ".

Je remercie tous ceux qui ont une responsabilité de commandement ou une responsabilité associative d'entretenir cette flamme. Je vous demande de bien vouloir partager ces remerciements avec ceux que vous commandez ou que vous représentez aujourd'hui, dans les régiments ou les associations.

A ce stade, je me dois de remercier un régiment, une association et une personne.

Les régiments ne manquent pas de faire don à l'Entraide d'une partie des ressources exceptionnelles qu'ils peuvent tirer des manifestations qu'ils organisent. Tous sensibilisent leurs personnels à ce que représentent un don à l'Entraide. Je voudrais cependant remercier cette année particulièrement le 8ème RPIMa qui a fait don à l'Entraide du reliquat des sommes recueillies par l'association "rubans jaunes" suite à l'embuscade d'Uzbin, il y a bientôt deux ans. Il va des soi que c'est désormais à l'Entraide de prendre le relais.

Après le décès du général. Bigeard, l'amicale des anciens du "bataillon Bigeard", le 6ème BPC d'Indochine, s'est auto-dissoute. Elle a fait dont à parts égales de ses avoirs à l'Entraide parachutiste, au musée des TAP, à l'amicale des "qui ose gagne et anciens du 6" et au musée de la stèle de Meucon. Merci à tous ces anciens du bataillon Bigeard qui,

sous les ordres de ce chef prestigieux, auront écrit une page parmi les plus belles de l'histoire des parachutistes français.

Remerciements également au général Roudeillac, ancien commandant du 3ème RPIMa et du groupement aéroporté, président de l'Entraide de 1998 à 2007 qui a fait don à l'Entraide des droits d'auteur de son livre "Chronique militaire de la chute du mur de Berlin 1989-1992" dans lequel il témoigne de cet évènement majeur de l'Histoire vécu en direct et en propose une analyse originale sous un angle jamais abordé. Sois remercié, mon cher Daniel, pour ce don à notre fédération que tu as présidée durant neuf ans.

➯ **La réserve d'intervention**

Son niveau nous autorise à regarder l'avenir avec confiance. Elle nous permet à coup sûr de faire face à un évènement exceptionnel (crash d'avion, évènement type "Drakkar"), à des années difficiles et à fortiori à un creux passager des contributions. A ce jour nous devons nous pencher sur sa **gestion qui pourrait être améliorée.** C'est de cela que je voudrais vous entretenir.

Entendons-nous bien, si la banque qui détient les 2/3 de notre portefeuille ne nous à pas fait perdre d'argent, on peut estimer que la somme investie pourrait être mieux valorisée. Avec l'aval du conseil d'administration de novembre 2010, j'ai donc pris contact avec un organisme de conseil et gestion en patrimoine pour avoir un avis et des propositions. Un entretien auquel assistait le secrétaire général de l'Entraide a confirmé cette approche. Nous avons décliné une proposition. Nous en attendons d'autres. Il n'y a aucune raison d'agir dans l'urgence.

Ce transfert donnera lieu à des frais et nous aurons à payer des droits d'entrée dans un autre organisme (comme chez notre gestionnaire actuel). Ce nouvel organisme doit donc nous proposer des placements plus intéressants que ceux actuels, avec un niveau de garanties sûr. Ces opérations ne peuvent se faire qu'avec votre aval de principe. Je dis "de principe" car, vous vous en doutez, il est extrêmement difficile d'attendre la tenue d'une AG pour vous présenter l'opération en détail avant de la concrétiser. C'est une question de timing et de délais. La convocation d'un conseil d'administration normal ou exceptionnel sera alors envisagée.

*Je suis donc amené à solliciter votre accord de principe pour effectuer ces arbitrages au moment opportun.*

## 3. LES AIDES

➯ **La répartition des aides**

En 2010, les aides accordées au personnel d'active représentent 54% du montant total alors que notre règlement intérieur prévoit 60% à 65 %. Nous n'avons pas les yeux en permanence fixés sur des courbes de pourcentage. Mais ce sont des indicateurs et nous devons veiller à ce que cette tendance ne perdure pas ni s'accentue.

Dans mon introduction, j'ai rappelé que notre fédération avait pour raison première d'être le soutien à l'active, ce qui n'exclue absolument pas les autres actions.

Reprenant les mots de mon prédécesseur il y a quelques années, je rappelle que "**les régiments ne doivent pas avoir une approche trop restrictive des *situations de détresse ou de grande difficulté*.** Au-delà des atteintes corporelles, peut-être convient-il de porter un regard particulier sur les couples ayant un enfant handicapé, sur ceux qui sont confrontés à une difficulté passagère qui peut être lourde de conséquences, sur de jeunes paras dont le silence et la discrétion ne sont pas forcement synonymes de "tout va bien". Il ne s'agit pas de dépenser pour dépenser, mais de veiller à faire juste retour à la communauté parachutiste des sommes qui vont au-delà de la réserve d'intervention raisonnable. C'est l'esprit de la *politique maitrisée des secours aux détresses familiales* que l'Entraide met en œuvre.

➯ **Un refus d'aide de notre part qui ne nous a pas satisfaits**

L'an dernier, l'entraide parachutiste a été saisie d'une demande au profit d'un soldat non parachutiste tué au combat il y a plusieurs mois en même temps que des parachutistes.

Après avoir consulté tous les membres du bureau, j'ai fait part du regret de ne pouvoir répondre favorablement à cette demande pour deux raisons. D'abord, parce que nos statuts spécifient que les bénéficiaires des secours ne peuvent être que des parachutistes ou anciens parachutistes de l'armée de Terre et leurs familles. Ensuite, parce que le caractère

très largement rétroactif de cette demande imposait, par équité, de nous poser la question pour tous les cas similaires ou proches postérieurs à celui-ci et ceux à venir. Dans cette même correspondance, j'ai cependant rappelé combien nous étions toujours profondément affectés par la mort de chaque soldat français tombé au combat. Cette réponse que j'assume totalement m'a néanmoins laissé un fort sentiment d'insatisfaction.

Informé de ces faits, sur ma proposition, le conseil d'administration de novembre 2010 a accepté l'idée de **manifester notre solidarité avec nos camarades de l'armée de Terre sous une forme collective,** comme nous le faisons déjà depuis plusieurs années avec l'association *les Ailes Brisées*. En fin d'année, l'Entraide a donc fait parvenir un chèque à l'association *Terre Fraternité* présidée par le général d'armée (2S) Thorette au titre d'une participation des parachutistes à l'action de cette association qui, je le rappelle, soutient tous les soldats de l'armée de Terre frappés en service ainsi qu'à leurs familles, y compris les parachutistes. Beaucoup peuvent témoigner de ce soutien. **Je vous propose de continuer ainsi à l'avenir.**

➭ **Quelles perspectives ?**

Concernant **l'aide aux "anciens**", celle qui nous est demandée par les associations et les correspondants locaux de l'Entraide, celle au profit de nos anciens compagnons d'armes étrangers, je l'estime **équilibrée**. Nous pouvons **continuer sur les mêmes critères**. C'est ce que nous vous avons d'ailleurs proposé dans notre budget prévisionnel.

Je m'attarderai sur le soutien à nos camarades d'active qui, je l'ai rappelé il y a un instant, était en-deçà de ce que nous pouvons faire. Il faut donc travailler dans ce sens. Dans quelles directions agir ? J'en vois deux.

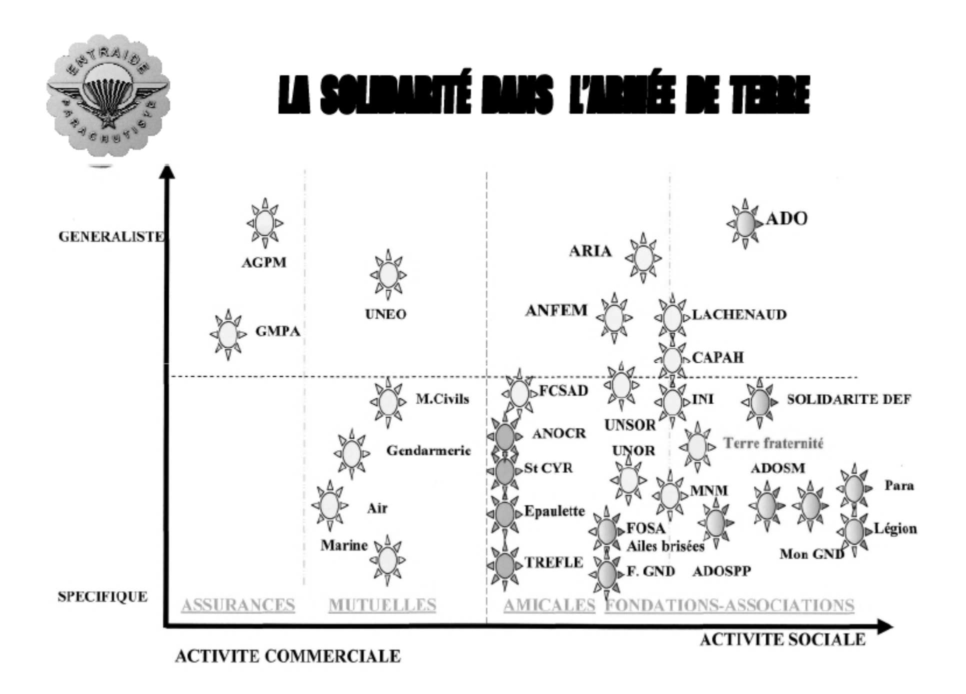
Tout à l'heure, j'ai fait une suggestion aux régiments : ne pas avoir une approche trop restrictive des "situations de détresse ou de grande difficulté". Je la réitère.

**Une autre direction me parait être l'amélioration du soutien dans la durée aux blessés et aux familles des décédés en service** qui - je l'ai souligné dans mon introduction – est la vocation première de l'Entraide para. Avec le niveau actuel d'engagement de notre armée, c'est une voie qui me parait devoir retenir une attention toute particulière.

Au moment où se produit un évènement douloureux, l'Entraide remplit parfaitement son rôle auprès des paras et des familles concernées. En revanche, par manque d'information réciproque, elle a du mal à prolonger son action dans la durée. Il nous est arrivé ainsi d'apprendre par hasard qu'une famille d'un para blessé ou décédé en OPEX ou service, se trouvait – ou s'était trouvée - confrontée à une grande difficulté plusieurs mois ou plusieurs années après sans que l'on fasse appel à l'Entraide. C'est à ce type de situation qu'il faut remédier. Par ailleurs, faut-il attendre une difficulté pour manifester notre amicale présence et apporter du réconfort ?

L'Entraide n'est pas en mesure d'assurer ce suivi dans la durée, pas plus que les régiments consommés par la gestion et la conduite du quotidien. La CABAT dont vous en avez eu une présentation et dont le rôle vient d'être renforcé par une directive du CEMAT a pour mission de le faire ; elle est armée pour cela. Nous nous sommes donc rapprochés d'elle via Terre Fraternité. Le président de Terre Fraternité a d'emblée et chaleureusement accepté le principe d'une réunion de travail tripartite avec la CABAT et je l'en remercie. Celle-ci a eu lieu le 16 février dernier à Paris. J'étais accompagné du général Godinot, notre vice président. De cette réunion, on peut retenir quatre points essentiels.

Auparavant, je tiens à vous passer cette vue qui vous donnera une idée du nombre et de la diversité des acteurs en matière de solidarité et d'aide dans l'armée de terre. Cette multiplicité et cette diversité vous convaincra, si besoin, de la nécessité d'une meilleure coordination de nos actions de solidarité et d'entraide et d'une information mutuelle.




La réunion avec Terre Fraternité et la CABAT a d'abord permis de marquer concrètement la volonté de solidarité des parachutistes avec tous leurs camarades de l'armée de Terre et de balayer, si besoin en était, le malentendu qui aurait pu naitre du refus d'aide que j'évoquais plus haut.

Ensuite, nous avons constaté que la CABAT pouvait effectivement parfaitement jouer ce rôle de tour de contrôle, nous alerter ou indiquer notre existence à ceux qui l'ignorent ou n'y pensent plus. En outre, son service juridique, les experts qu'elle peut solliciter, ses relations avec les institutionnels, les services sociaux, les assurances, les mutuelles et d'autres associations d'entraide sont à même d'élargir le champ de nos possibilités au profit des ayant-droit.

Cette réunion a ainsi ouvert la voie à des échanges dont les modalités restent à préciser. Nous avons convenu d'avancer avec pragmatisme, tirant les enseignements de cas concrets, sans formalisme aucun pour que la réactivité qui caractérise nos interventions demeure.

Enfin, dernier point, cette coopération se développera dans le plus grand respect de l'autonomie, de nos statuts et de nos objectifs spécifiques. En particulier, l'attention portée à des paras frappés en service et à leurs familles ne fera pas oublier à l'Entraide les actions à caractère social au profit de l'active comme des anciens.

Mesdames et messieurs, je suis arrivé au terme de ce rapport d'activité 2010. Vous aurez compris que dans un environnement qui se transforme rapidement et profondément, l'Entraide para doit s'adapter, doit évoluer dans ses méthodes, dans son comportement. Elle agira d'autant mieux au service des paras d'aujourd'hui. Elle aidera d'autant mieux les anciens d'aujourd'hui.

Je réserve mes derniers mots aux membres du bureau que je remercie de leurs avis, de leur disponibilité et qui, chaque semaine, sont à mes côtés pour faire en sorte que "çà tourne", avec un désintéressement à l'égal de leur dévouement.

Je vous remercie de votre attention.

Je suis à votre disposition pour les questions que vous voudrez bien me poser. A la suite de quoi j'aurai l'honneur de solliciter votre approbation pour l'année écoulée et les orientations proposées.

*Après vote de l'assemblée, quitus est donné au président du C.A.*

*   *   *

**ANNEXE 7**

**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

## INTERVENTION DU COLONEL REPRESENTANT LE GENERAL COMMANDANT LA 11EME BP ET MOT DU PRESIDENT D'HONNEUR DE L'AG

### INTERVENTION DU COLONEL SALAZAR REPRESENTANT LE GENERAL COMMANDANT LA 11EME BP

Après avoir salué l'assistance, le colonel Salazar, colonel adjoint au général commandant la 11ème brigade parachutiste, lit un message du général MAURIN commandant la brigade.

### Message du général MAURIN, commandant la 11ème brigade parachutiste

Avant toute chose, je voudrais demander au président de l'entraide parachutiste, le général ZAMMIT et à tous les participants de cette assemblée générale de bien vouloir excuser mon absence aujourd'hui parmi vous. Mais malheureusement et à quelques semaines du départ de la brigade en Afghanistan, mon emploi du temps ne me le permettait pas. Je sais pouvoir heureusement compter sur le colonel SALAZAR, colonel adjoint de la 11e brigade parachutistes, pour se faire mon parfait interprète auprès de vous tous.

J'aurais souhaité être ici, à Pamiers et assister à vos travaux et vos réflexions. Ils sont une belle illustration de la force et de la cohésion des parachutistes qui, jour après jour depuis les années 30, se renforcent tout en sachant s'adapter aux profondes évolutions de notre armée et des conflits dans lesquels elle est engagée.

En effet, la force des parachutistes repose tout d'abord sur une exigence constante d'excellence professionnelle et sur un état d'esprit ancré dans la rage de vaincre et dans la culture de l'insolite. Cet état d'esprit, la devise des parachutistes britanniques de la seconde guerre mondiale « qui ose gagne » l'illustre parfaitement. Je ne doute pas que le général DELORT LAVAL me pardonnera d'avoir cité cette devise qui, vous le savez, a été reprise par un des régiments de la BFST, le 1er RPIMa, héritier français des parachutistes britanniques.

Mais au-delà de cette exigence d'excellence et de cet état d'esprit, la force des parachutistes serait peu de chose sans nos valeurs de camaraderie, de solidarité et d'entraide. Elles confèrent aux parachutistes ce supplément d'âme sans lequel ils ne seraient qu'un outil de puissance froid, anonyme et sans doute inhumain.

Nos valeurs s'expriment au quotidien dans la camaraderie de tous ceux qui franchissent la même portière. Elles se fortifient dans la solidarité au combat car tout parachutiste seul est déjà un parachutiste mort. Elles se perpétuent enfin, dans le temps, par l'entraide entre parachutistes d'hier et d'aujourd'hui ou envers tous les parachutistes blessés dans leur chair.

Ces valeurs d'entraide, l'entraide parachutiste, les perpétue depuis plus de soixante années avec une efficacité toute opérationnelle mais également avec la persévérance du désintéressement et la discrétion de toute vraie générosité. Qu'elle en soit ici profondément remerciée.

A quelques semaines de partir en opérations, je sais, comme chacun de mes parachutistes, pouvoir compter sur elle. Cette garantie m'est un soutien puissant et m'oblige. Ne bardons pas en effet nos valeurs de solidarité, nous y perdrions bien plus que des aides financières, nous y laisserions notre cohésion voire notre âme.

Encore une fois, merci à l'entraide parachutiste.

Et par saint Michel, vivent les paras !

## CONCLUSION DE L'AG PAR LE PRESIDENT D'HONNEUR, LE GENERAL D'ARMEE (2S) ROQUEJEOFFRE,

*Le général d'armée (2S) Roquejeoffre a choisi de servir dans les parachutistes depuis toujours puisque c'est en effet dès sa sortie de Saint-Cyr, en 1955, qu'il rejoint le 17ème régiment du Génie Aéroporté à Castelsarrasin avant d'être affecté en Algérie à la 75e Compagnie de Génie Aéroporté de la 25e DP jusqu'en 1959. Muté à l'école polytechnique à Paris, il y garde un pied chez les paras puisqu'il y est chargé de la section TAP.*

*Il sert ensuite au 1er régiment de hussards parachutistes, alors régiment interarmes, puis au 17ème RGAP recréé à Montauban le 1er juillet 1974 comme chef du bureau opération. Un régiment qu'il commande de 1978 à 1980, période durant laquelle le "17" s'illustre au Tchad et au Liban et est cité à l'ordre de l'armée ainsi que trois de ses compagnies.*

*Comme officier général, il sera un peu plus tard adjoint au général commandant la 11ème DP.*

*Enfin, il a commandé la F.A.R., la Force d'Action Rapide, cette grande et belle unité qui ne comptait pas moins de six prestigieuses divisions parmi lesquelles la 11ème division parachutiste. C'est d'ailleurs comme commandant de cette grande unité qu'il sera commandant des forces françaises en Arabie Saoudite, lors de l'opération DAGUET.*

*Titulaire de la Croix de la Valeur Militaire, de la Croix de Guerre des Théâtres des Opérations Extérieures avec palme, Le général d'armée (2S) Roquejeoffre est Grand' Croix de la Légion d'Honneur et Chief Commander de la Légion of Merit, décoration des États-Unis décernée pour conduite exceptionnelle en période de guerre.*

Mon cher Zammit, je vous remercie très chaleureusement de m'avoir choisi comme président de l'assemblée générale de notre association, l'entraide parachutiste, qui se tient à Pamiers, ville où j'ai passé mon enfance et mon adolescence. C'est pour moi un honneur.

Je salue avec respect mes grands anciens présents aujourd'hui, les généraux Guichard, Tignères et Prestat, qui au cours de ma carrière m'ont beaucoup appris et aidé.

J'adresse mes amitiés à mes camarades de promotion, les généraux Cann et Chazarain. Ensemble, en 1955, avec d'autres camarades dont certains depuis disparus, Erulin, Béchu, Godon entre autres, nous avons effectué le stage d'officiers parachutiste à l'ETAP. Au cours de ce stage de trois mois, j'ai découvert que la solidarité créée entre nous, prenait toute sa valeur et marquait mon entrée dans la grande famille des parachutistes.

Comme l'a rappelé notre président, je suis administrateur de l'Office National des Anciens Combattants. Organisme méconnu des militaires en activité, ce fut mon cas, il a pour mission, sur le plan moral mais aussi matériel, de Venir en aide à ses ressortissants, en particulier anciens des OPEX, titulaires de la carte du combattant ou du Titre de reconnaissance de la Nation. Chaque ressortissant peut être assisté financièrement ou administrativement. Je citerai deux exemples : entrée dans une des écoles de reconversion de l'ONAC pour retrouver un emploi, aides en faveur des soldats blessés ou de leur famille en cas de décès. Ces aides sont complémentaires de celles que procure l'Entraide Para. C'est pourquoi, j'invite les chefs de corps et les présidents d'amicales à se rapprocher des services départementaux de l'Office pour obtenir plus de renseignements.

Au cours d'une Assemblée générale, le général Cann avait insisté sur le rôle des amicales, en particulier sur leur renforcement par les jeunes « anciens ». C'est d'autant plus d'actualité, que la génération des OPEX va remplacer celle de 39-45 et même celle d'Algérie. Les grandes associations d'anciens combattants comptent peu de membres de cette génération. C'est aux amicales régimentaires de prendre le relais, éventuellement de se fédérer, pour avoir assez de puissance de façon à se faire entendre au niveau national.

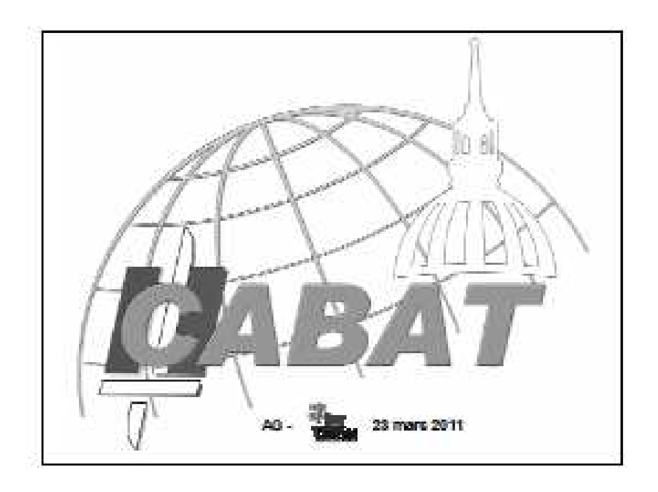
Colonel Senétaire, dans quelques semaines vous quitterez le sol français pour rejoindre l'Afghanistan, à la tête du GTIA Raptor, dont le noyau principal est le 1er RCP, renforcé d'éléments de toutes les formations de la BP. Votre mission est difficile. C'est certainement l'engagement de l'armée française le plus délicat et le plus dangereux depuis 1962. Mais votre GTIA s'y est préparé, tactiquement, techniquement, physiquement et psychologiquement. Il réussira grâce aux valeurs qui animent les parachutistes. Nous, les anciens de l'Entraide, avons le devoir de les soutenir, non seulement moralement, mais par des actions les plus concrètes possibles : aide aux familles, contacts avec les élus locaux et nationaux, information des médias, etc. Nous devons expliquer à notre entourage civil que le métier des armes est un métier risqué, qui peut aller jusqu'au sacrifice de la vie, et ne peut être assujetti en aucune manière au code du travail. En cela nous rejoindrons le rôle de l'entraide parachutiste, qui, par solidarité humaine, créait un lien fraternel qui unit le destin de tous les paras les uns aux autres.

Que Saint Michel protège ceux qui vont bientôt partir combattre pour contribuer au renom des armes de la France.

# ANNEXE 8

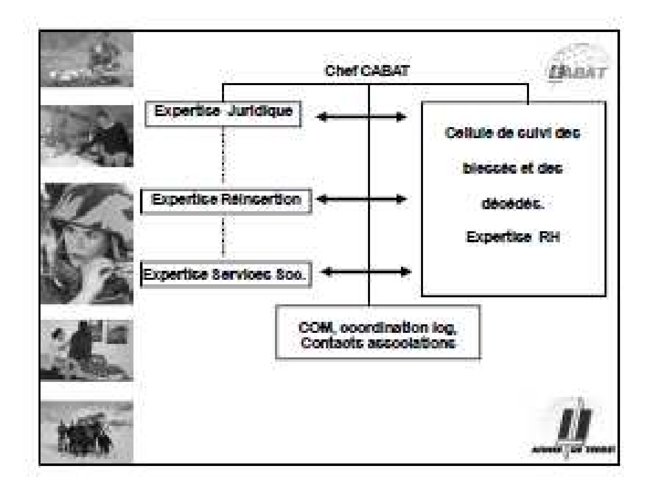
**au procès-verbal de l'assemblée générale de l'Entraide Parachutiste**
**Pamiers, le 30 mars 2011**

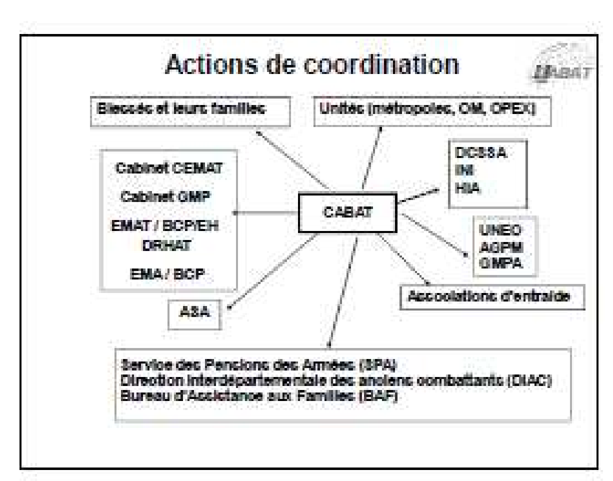
## PRESENTATION DE LA CABAT PAR LE LT-COLONEL MALOUX

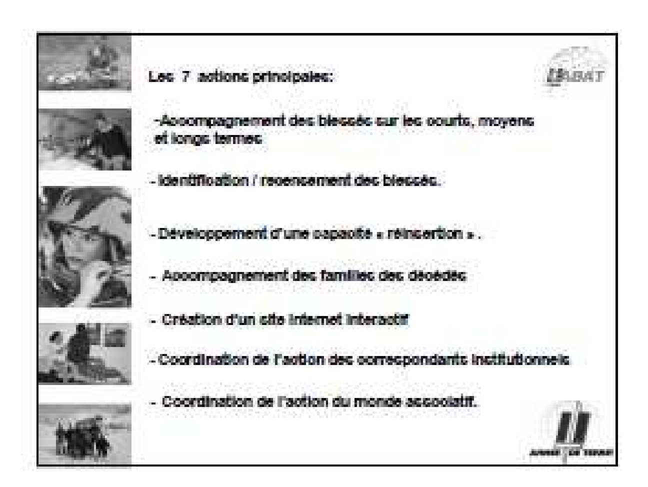


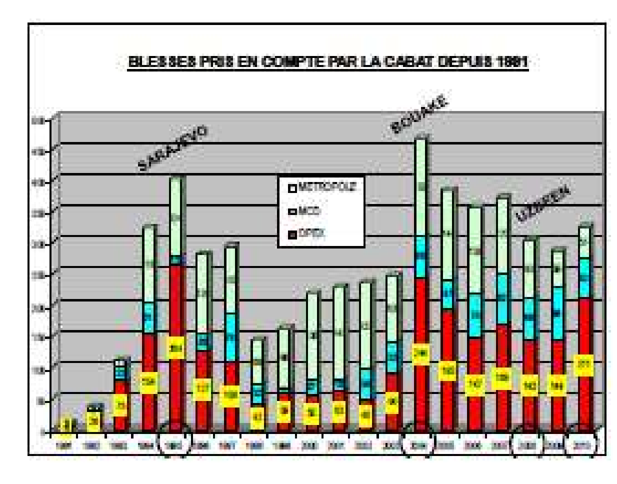






| | DÉCÈS EN SERVICE | DÉCÈS HORS SERVICE | TOTAL |
|---|---|---|---|
| 2009 | 25 dont 15 en opérations | 83 | 108 |
| 2010 | 28 dont 18 en opérations | 69 | 97 |

